

FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL



Comité Départemental FSGT des Yvelines
7, rue Veuve Fleuret
78130 LES MUREAUX

☎ 01.34.74.84.93 - 💻 fsgt78@free.fr

SPECIAL REPRISE DE SAISON



SAISON 2015-2016

COMITE FSGT DES YVELINES

INFORMATIONS IMPORTANTES

➤ AFFILIATIONS :



L'affiliation d'un club n'est prise en compte qu'avec **un minimum de trois licences FSGT.**

(Art. 12 du règlement intérieur FSGT)

Lorsque vous nous ferez parvenir votre demande d'affiliation ou de réaffiliation, devront être fournis obligatoirement :

- L'affiliation ou la réaffiliation dûment remplie.
- La feuille **INFORMATIONS IMPORTANTES/ATTESTATION** (ne pas oublier de signer et tamponner l'attestation)
- La feuille financière (le chèque correspondant à l'affiliation, aux licences et aux frais de port).
- La charte des Sports de Combats et Arts Martiaux, la convention pratique familiale, si besoin.

! Tout dossier incomplet ne sera pas validé !

➤ LICENCES :

Un code d'indentification et un mot de passe vous seront transmis par le Siège Fédéral dès validation de votre affiliation et seront nécessaires pour saisir en ligne vos demandes.

Les demandes de licences sont à effectuer par le biais du site internet de la FSGT (www.fsgt.org) *en bas du site sur la droite (onglet ESPACE CLUBS)*

Les responsables d'activités et le correspondant du club doivent obligatoirement prendre une licence omnisports.

→ Tout participant à une compétition FSGT doit être titulaire d'une licence omnisport avec assurance.

Après avoir saisi vos licences en ligne, merci d'envoyer votre règlement (frais de port à votre charge) ou déposer celui-ci au Comité.

Le tableau ci-dessous vous indique le montant des frais de port correspondant au nombre de licences demandées. Ce montant sera à ajouter à la somme dûe.

TARIF ENVOI LICENCES			
Tarifs au 01/01/2015			
LICENCES AVEC ASSURANCE		LICENCES SANS ASSURANCE	
NOMBRE	PRIX	NOMBRE	PRIX
1	1,15 €	Jusqu'à 3	1,15 €
Jusqu'à 4	1,90 €	Jusqu'à 7	1,90 €
Jusqu'à 12	3,05 €	Jusqu'à 20	3,05 €
Jusqu'à 25	4,10 €	Jusqu'à 40	4,10 €

➤ CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE SPORTIVE :

Il doit mentionner l'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition.

Il est délivré par un médecin et est **obligatoire pour tout licencié**. Il doit être daté de moins d'un an.



ce certificat doit être conservé par le Président du club et à la disposition du Comité

COMITE FSGT DES YVELINES

➤ ASSURANCE :

Chaque club affilié bénéficie d'une assurance Responsabilité Civile.

Le club a l'obligation d'assurer ses adhérents.

➤ DOCUMENTS TÉLÉCHARGEABLES SUR LE SITE FSGT :

Les documents Assurances en ligne seront réactualisés et téléchargeables à compter du 1^{er} septembre 2015.

Assurance du club valable un an :

→ Dossier assurance club (avec le descriptif des contrats souscrits et des extensions d'assurances)

→ Assurance voie publique 2015-2016 (dossier assurance pour les épreuves organisées sur la voie publique avec ou sans véhicules suiveurs)

Assurance des adhérents :

→ Dépliant MDS / FSGT (remis à chaque licencié lors de la prise de licence avec assurance)

→ Formulaire de déclaration d'accident

Attestation Responsabilité Civile (RC) du club :

→ Téléchargeable sur votre page de gestion informatisée. Elle est accessible avec votre login et votre mot de passe.

Toutefois, en cas de besoin, vous pouvez toujours vous adresser au service assurance de la FSGT (01.49.42.23.19) pour la délivrance d'une attestation nominative.

➤ FERMETURE DU COMITÉ :

- Du lundi 28 décembre 2015 au vendredi 01 janvier 2016 (*réouverture le lundi 04 janvier 2016*)
- Du lundi 18 avril 2016 au vendredi 29 avril 2016 (*réouverture le lundi 02 mai 2016*)
- Vendredi 06 mai 2016
- Jeudi 26 mai 2016 et vendredi 27 mai 2016 (*Assemblée des gestionnaires*)
- Vendredi 15 juillet 2016

SAISON 2015/2016

Aucune affiliation ou réaffiliation, inscription dans les divers championnats, ne sera enregistrée pour les clubs ayant des factures (saison 2014/2015) dûes au Comité.

COMITE FSGT DES YVELINES

COTISATIONS – SAISON 2015-2016

LICENCES OMNISPORTS	TARIF YVELINES	
	SANS ASSURANCE	AVEC ASSURANCE
ADULTE - né(e) en 1996 et avant	31,00 €	34,00 €
JEUNE - né(e) entre 1997 et 2000	25,50 €	28,50 €
ENFANT - né(e) en 2001 et après	16,50 €	19,50 €

CARTES ACCUEIL & DECOUVERTE (avec assurance)	TARIF YVELINES
4 MOIS ADULTE (tous sports 4 mois)	17,00 €
4 MOIS JEUNE (tous sports 4 mois)	14,00€
4 MOIS ENFANT (tous sports 4 mois)	10,00 €
CARTE INITIATIVE POPULAIRE (1 à 3 jours consécutifs)	3,00 €

Carte accueil & découverte : (Carte Initiative Populaire et Carte 4 mois)

- Cette carte, d'une validité de 4 mois, offre la possibilité à une personne non licenciée de découvrir la FSGT au cours d'initiatives organisées, soit par les clubs affiliés, soit par la FSGT.
- C'est une carte avec assurance incluse.

Carte initiative Populaire :

- Valable de 1 à 3 jours consécutifs, même en semaine.
- La Carte initiative Populaire n'est pas une licence. Elle n'est pas valide lors de compétitions.
- Dans une saison, elle ne pourra être utilisée que 3 fois au maximum pour une même personne.
- L'assurance incluse dans cette carte ne couvre pas les activités sportives dites « à risques » comme par exemple : la plongée, les sports motorisés, etc.

CARTES NON PRATIQUANT (sans assurance)	TARIF YVELINES
CARTE FGST	10,00 €

Carte FSGT :

- S'adresse tout particulièrement aux personnes ne pratiquant pas d'activités physiques et sportives mais qui souhaitent soutenir le projet associatif et les missions de service public de la FSGT.

LICENCES FAMILIALES OMNISPORTS	TARIF YVELINES	
	SANS ASSURANCE	AVEC ASSURANCE
2 personnes	33,50 €	39,50 €
3 personnes	40,85 €	49,85 €
4 personnes	47,60 €	59,60 €
5 personnes	52,40 €	67,40 €
6 personnes et plus	59,65 €	77,65 €

La licence familiale omnisports :

→ Une licence instaurée pour promouvoir et développer la pratique des activités physiques et sportives en famille dans le cadre d'activités proposées par l'association signataire et la FSGT.

→ Sa délivrance et son utilisation sont incompatibles avec toute forme d'activités pratiquées de façon individuelle.

→ **La licence familiale omnisports encadre trois types de pratique au choix :**

1 - Les parents (au sens large du terme) **et les enfants sont ensemble dans l'activité,**

2 - Les parents (au sens large du terme) **sont les animateurs de l'activité de leurs enfants,**

3 - Les deux à la fois.

→ **La signature préalable d'une convention entre l'association, le Comité et la Fédération est obligatoire** (sans celle-ci, la demande d'affiliation ne sera pas validée).

→ Le type de licence familiale et les conditions tarifaires dépendent du nombre de personnes qui composent le groupe familial.

A chaque membre de la famille, une licence nominative est délivrée avec un numéro commun pour l'ensemble du groupe familial.

Les enfants du groupe familial concernés par la licence familiale omnisports sont ceux âgés de 0 à 14 ans inclus.

→ Pour une pratique individuelle, la prise d'une licence omnisports individuelle est obligatoire.

Dans ce cas, un complément tarifaire sera demandé. Pour 2014 / 2015, celui-ci est fixé à 12 euros pour les adultes et à 6 euros pour les enfants.

Affiliation :

	TARIF YVELINES
CATÉGORIE 1 (petite association, peu structurée, en création,...)	98,00 €
CATÉGORIE 2 (association structurée, participant régulièrement aux activités FSGT)	158,00 €
CATÉGORIE 3 (association omnisports, avec plusieurs sections)	415,00 €
CATÉGORIE 4 (association participant aux activités saisonnières de la FSGT – 6 mois)	55,00 €

COMITE FSGT DES YVELINES

FEUILLE FINANCIERE - SAISON 2015/2016

Nom du club :

Nom et adresse du responsable :

☎ ☞ @

DETAILS	PRIX UNITAIRE	TOTAL
▪ AFFILIATION CLUB (Obligatoire pour la saison)		
Affiliation Catégorie 1	98,00 €
Affiliation Catégorie 2	158,00 €
Affiliation Catégorie 3	415,00 €
Affiliation Saisonnière (6 mois).....	55,00 €
▪ LICENCES (Minimum 3 obligatoires)		
Adulte né(e) en 1996 et avant (<i>avec assurance</i>)	34,00 €
Adulte né(e) en 1996 et avant (<i>sans assurance</i>)	31,00 €
Jeune né(e) entre 1997 et 2000 (<i>avec assurance</i>)	28,50 €
Jeune né(e) entre 1997 et 2000 (<i>sans assurance</i>)	25,50 €
Enfant né(e) en 2001 et après (<i>avec assurance</i>).....	19,50 €
Enfant né(e) en 2001 et après (<i>sans assurance</i>).....	16,50 €
Carte 4 mois Adulte (<i>avec assurance</i>)	17,00 €
Carte 4 mois Jeune (<i>avec assurance</i>)	14,00 €
Carte 4 mois Enfant (<i>avec assurance</i>).....	10,00 €
Carte FSGT (carte de soutien <i>sans assurance</i>)	10,00 €
Carte Initiative Populaire (<i>avec assurance</i>)	3,00 €
Licence Familiale Omnisports - 2 Pers (<i>sans assurance</i>).....	33,50 €
Licence Familiale Omnisports - 2 Pers (<i>avec assurance</i>).....	39,50 €
Licence Familiale Omnisports - 3 Pers (<i>sans assurance</i>).....	40,85 €
Licence Familiale Omnisports - 3 Pers (<i>avec assurance</i>).....	49,85 €
Licence Familiale Omnisports - 4 Pers (<i>sans assurance</i>).....	47,60 €
Licence Familiale Omnisports - 4 Pers (<i>avec assurance</i>).....	59,60 €
Licence Familiale Omnisports - 5 Pers (<i>sans assurance</i>).....	52,40 €
Licence Familiale Omnisports - 5 Pers (<i>avec assurance</i>).....	67,40 €
Licence Familiale Omnisports - 6 + Pers (<i>sans assurance</i>).....	59,65 €
Licence Familiale Omnisports - 6 + Pers (<i>avec assurance</i>).....	77,65 €
Frais d'envoi (<i>se reporter au tableau page 2</i>).....	
<u>TOTAL GÉNÉRAL</u>

Merci de transmettre cette feuille financière dûment remplie accompagnée de votre demande d'affiliation ou de réaffiliation, par courrier ou directement au Comité :

Comité FSGT des Yvelines

7, rue Veuve Fleuret - 78130 LES MUREAUX

☎ 01.34.74.84.93 – 06.12.81.29.15

Du lundi au vendredi 9h30/12h30 – 13h30/17h30